

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 032-213202567-20260217-DCM2026_01_06B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIRANDE

Séance du 17 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 Février à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 11 Février 2026, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	18	20
		Pour : 20
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

MM. FANTON, DARROUX, Mme CHABBERT, M. FORMENT, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS, Mme PICCIN, M. FORGUES, BARBARA, LARAN, Mmes ABADIE, CHARLIER, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY, Mme GROSJEAN.

Procurator(s) :

Mme LUBAS à Mme DUBOSQ, M. VIDAL à M. FORGUES.

Date de la convocation
11 février 2026

Etai(en)t absent(s) :

MMES LASSALLE, GABARROT, MENDES

Date d'affichage
/ /

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé secrétaire de séance :
M. Gérard FORGUES

/ /

2026.01.06 B : AFFECTATION DES RESULTATS 2025 du Budget Assainissement

et publication du

/ /

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget Assainissement

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	85 451,13
- un excédent reporté de :	43 776,98
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	129 228,11
- un excédent d'investissement de :	142 154,36
- un déficit des restes à réaliser de :	41 878,20
Soit un excédent de financement de :	100 276,16

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	129 228,11
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	100 000,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	29 228,11
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	142 154,36

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Mirande, le 17/02/2026

Le Maire, Patrick FANTON

le secrétaire de séance



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM2026_01_06B
Objet :	Délibération portant affectation des résultats 2025 du Budget Assainissement
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-17 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20260217-DCM2026_01_06B-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	906 o
Nom métier :		
032-213202567-20260217-DCM2026_01_06B-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	71.2 Ko
Nom original : 20260304144258.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20260217-DCM2026_01_06B-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Poslé	4 mars 2026 à 14h49min38s	Dépôt Initial
En attente de transmission	4 mars 2026 à 15h30min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 mars 2026 à 15h30min25s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 mars 2026 à 15h31min26s	Reçu par le MI le 2026-03-04